

Politique qualité et gestion des risques 2024-2025



Introduction et contexte

L'HAD 35 met la qualité et la sécurité des soins au cœur de sa mission, avec un engagement continu pour améliorer l'expérience patient, assurer la sécurité des soins, et promouvoir une culture de gestion des risques. Ce document présente les grandes orientations de la politique qualité pour la période 2024-2025, visant à répondre aux besoins des patients, des professionnels et à anticiper les évolutions réglementaires et sociales.

Objectifs stratégiques

Les objectifs de l'HAD 35 en matière de qualité et gestion des risques pour 2024-2025 sont les suivants :

- 1. Renforcer l'expérience patient**
Renforcer l'expérience patient en intégrant davantage les usagers et leurs proches dans les processus de soins.
- 2. Promouvoir une culture qualité et de sécurité des soins**
Promouvoir une culture qualité et de sécurité des soins, en améliorant les pratiques et en limitant les incidents associés aux soins.
- 3. Améliorer la qualité de vie au travail**
Améliorer la qualité de vie au travail en développant les compétences des équipes et en favorisant un environnement de travail sain et sécurisé.

Axes de la Politique Qualité

Amélioration continue de la qualité des soins

L'HAD 35 s'engage dans une démarche d'amélioration continue, en développant une approche participative et en intégrant les retours des patients dans ses pratiques. Le programme annuel d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (PAQSS) est au centre de cette stratégie.

Sécurité des soins

L'HAD 35 met en place des actions pour sécuriser la prise en charge des patients, notamment en maîtrisant le circuit des vigilances, en renforçant la traçabilité des médicaments, et en réduisant les incidents associés aux soins.

Promotion de la Qualité de Vie au Travail

La qualité de vie au travail est un axe essentiel de la politique qualité. L'HAD 35 s'efforce de garantir un environnement de travail favorable, en prenant des mesures pour réduire l'absentéisme et promouvoir le bien-être des salariés.

Déploiement et Suivi

Le déploiement de cette politique se fera via des actions concrètes, pilotées par les instances de l'établissement, notamment le Comité de pilotage Qualité, Sécurité et Pertinence des soins (COPIL), et évaluées au moyen d'indicateurs de suivi.

Indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi permettront de mesurer l'efficacité des actions mises en place, notamment :

- Taux d'absentéisme
- Taux de satisfaction des patients
- Nombre d'actions d'amélioration

Conclusion

Cette politique qualité pour 2024-2025 s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue, favorisant la sécurité des soins, l'engagement des professionnels, et la satisfaction des patients. Les actions définies seront suivies et ajustées régulièrement pour assurer leur efficacité.